

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 28 novembre 2018 à 19h43 à l'hôtel de ville, situé au 2024, route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Mme Joanne Labadie, mairesse, Mme Leslie-Anne Barber, mairesse-suppléante et les conseillers, Mme Nancy Draper-Maxsom, M. Scott McDonald, Mme Susan McKay, M. Thomas Howard et Mme Isabelle Patry.

Également présent, M. Benedikt Kuhn, directeur général.

Mme Joanne Labadie, Présidente de l'assemblée, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 19h43.

En vertu de l'article 157 du Code municipal, lorsque tous les membres du conseil sont présents et renoncent à leur avis de convocation, les décisions prises par le conseil municipal lors de cette séance extraordinaire sont officielles.

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

Il n'y a eu aucune question du public.

18-11-3600

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Mandat – négociation d'une entente de terminaison de lien d'emploi
4. Période de questions du public
5. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par: Susan McKay
Appuyé par: Scott McDonald

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

18-11-3601

MANDAT – NÉGOCIATION D'UNE ENTENTE DE TERMINAISON DE LIEN D'EMPLOI

ATTENDU QUE des négociations sont en cours avec l'employé 02-0066 en vue de la terminaison du lien d'emploi;

ATTENDU QU'il y a lieu de mandater un professionnel afin d'accompagner Mme Joanne Labadie, mairesse, lors des négociations;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE, il est :

Proposé par : Susan McKay
Appuyé par : Isabelle Patry

ET RÉSOLU de mandater Me Marie-Claude Perreault, avocate, afin d'accompagner Mme Joanne Labadie, mairesse, dans la négociation d'une entente visant la terminaison de l'employé numéro 02-0066.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a eu aucune question du public.

18-11-3602

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par : Thomas Howard

Appuyé par : Isabelle Patry

ET RÉSOLU de lever la séance à 19h47 ayant épuisé l'ordre du jour.

MAIRESSE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Joanne Labadie, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».